

par le Conseil régional après instruction en commission et aval de la commission permanente.

Représentation et participation Enfin, sur le principe, Jean-Yves Le Drian tient à réaffirmer la suprématie des institutions : «La validation démocratique n'est pas la validation des corps intermédiaires», lance-t-il avec la sérénité de sa nouvelle majorité, forte d'avoir été si bien élue, à l'intention de ceux qui ne tirent pas leur légitimité du suffrage universel. «Le résultat de l'élection n'est pas neutre, il m'engage, c'est une force et une exigence». Et, s'il se défend de mener ses projets à la hussarde, il insiste sur la nécessité d'aller vite, sous l'urgence dictée par la crise et imposée par la durée d'un mandat réduit à quatre ans.

* Conseil régional, CESR et collectivités territoriales, partenaires sociaux et organismes professionnels, organismes de soutien à l'économie (consulaires), acteurs de l'innovation (pôles de compétitivité, technopoles, CRITT...), acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, entreprises, acteurs du financement. Alain Le Bloas

LE MENSUEL DE RENNES

Bretagne

24 juin 2010, 02h14 (Actualisé le 25 juin 2010, 18h32). Article lu 436 fois.

Hascoët : « Une paix est possible entre les socialistes et Europe écologie »

Le leader d'Europe écologie Bretagne présente son livre ce jeudi. "Ouvrage d'idées", celui-ci permet aussi à Guy Hascoët de régler quelques comptes avec les socialistes après les régionales. Extraits.

Et si on passait enfin au vert ? C'est ce que propose Guy Hascoët, l'ex tête de liste Europe écologie Bretagne aux régionales, dans un livre à paraître à partir de cette fin de semaine. Le projet est né en juin dernier : produire une « synthèse d'idées » qui paraissent « incontournables » à l'ancien secrétaire d'Etat de Lionel Jospin. Santé, service public, énergies, transports... Guy Hascoët passe en revue tous ces sujets et avance clairement ses solutions. La tête de liste pour la présidence de la Bretagne devait faire paraître son ouvrage avant les élections régionales de mars dernier. Cela n'a pas été possible. Ce retard lui a permis d'ajouter un chapitre consacré à la campagne bretonne, marquée par la fusion ratée avec la liste du socialiste Jean-Yves Le Drian entre les deux tours.

Hascoët téléphone à Hollande pour faire plier Le Drian

L'occasion de revenir, sans langue de bois, sur les dessous des tractations passées entre Paris, Le Drian et lui. Ainsi, Hascoët nous apprend notamment qu'il a passé un coup de téléphone à François Hollande le lundi suivant le premier tour. L'écologiste souhaitait bénéficier d'un coup de pouce de la part de l'ex premier secrétaire du PS, très proche de Le Drian, dans les difficiles négociations en cours. « Y'a-t-il une question programmatique qui rende les choses impossibles ? » se serait étonné Hollande. « Rien », a répondu Hascoët. « Alors quel est le problème ? » La question est restée en suspens.

Le rôle des socialistes d'Ille-et-Vilaine

Hascoët revient assez largement sur le rôle joué par la puissante fédération du PS d'Ille-et-Vilaine dans l'achoppement des négociations : « Depuis trente ans, écrit-il, les socialistes rennais ne supportent pas que les écologistes constituent une force politique autonome (...). Une situation qui a créé des émules : divisions et débauchages deviennent dès lors le modèle d'élévation du jeu politique. » Modèle que « Jean-Yves Le Drian et la fédération d'Ille-et-Vilaine a décidé de reproduire pour ces élections régionales ».

« Nous n'avons pas à accepter une stratégie d'agression »

Devenu chef d'un groupe d'opposition un peu malgré lui, Guy Hascoët pose aussi les bases des relations qu'il souhaite désormais entretenir avec le PS régional. « Après notre succès au second tour des régionales, le Parti socialiste sait qu'il ne peut pas gagner d'autres échéances importantes sans nous. » (...) « Nous n'avons pas à

accepter une stratégie d'agression. Une paix est possible entre la famille socialiste et Europe écologie. Elle suppose d'ouvrir un dialogue pour un règlement global à l'échelle des quatre départements de la Bretagne administrative. Il ne peut s'agir d'une attitude de marché, où l'on ferait appel à notre solidarité ici pour mieux reprendre les pratiques exécrables ailleurs. » Avec son livre, Hascoët place la balle dans le camp Le Drian. *Et si on passait au Vert ?* Guy Hascoët, édition Les petits matins

Télégramme Bretagne

Amendement Le Fur. Le serment du cochon mobilise

27 juin 2010

Deux jours avant que l'amendement LeFur facilitant l'extension des élevages porcins ne soit débattu à l'Assemblée nationale, une centaine de manifestants se sont retrouvés, hier, devant le bureau lamballais du député.



Hier matin, une centaine de personnes, hostiles à l'amendement Le Fur sur les élevages porcins (*) ont déposé des algues vertes devant le bureau lamballais du député costarmoricain. Malgré l'absence de ce dernier, les manifestants - dont Yvette Doré, maire d'Hillion, seule élue présente à la manifestation et qui a rappelé son opposition à cet amendement- ont prêté «le serment du cochon» par lequel ils s'engagent à ce qu'il n'y ait plus de cochon industriel dans les assiettes bretonnes. Yves-Marie Le Lay, président de l'association Sauvegarde du Trégor, a rappelé que «ce serment n'est pas une guerre contre les cochons. Non, par ce serment, nous voulons démontrer que le cochon a de l'avenir en Bretagne mais pas le cochon industriel. Il y a d'autres alternatives». Dans une lettre, déposée, hier sous la porte de son bureau, une cinquantaine d'associations demande à Marc Le Fur de renoncer à cet amendement. «Sinon, vous porterez la responsabilité de voir la France une fois de plus condamnée par la Commission européenne. Vous êtes un très mauvais élève de la représentation nationale».

Session «algues vertes» au conseil général

Après le rendez-vous lamballais, les manifestants doivent se retrouver demain, au conseil général, à Saint-Brieuc, en qualité de public, pour assister à la session sur les algues vertes. «Nous demandons aux collectivités de ne plus subventionner les mesures de retrait des algues vertes et d'intenter un recours contre l'État», a indiqué Michel Guillement, le président d'Halte aux algues vertes.

* L'amendement Le Fur relève le seuil d'autorisation obligatoire pour les porcheries de 450 à 2.000 places et de 30.000 à 40.000 places pour les poulaillers. Sylvie Vennégues

Précision apportée par Laurence Mermet : la maire d'Hillion n'était pas la seule élue puisque René Louail, conseiller régional Europe Ecologie Bretagne, était également présent. Il a d'ailleurs été interviewé par France 3.